

	<p>Club des MINI-ENTREPRENEURS</p> <p>Inscription : Tous niveaux</p> <p>Horaire : lundis de 12h45-13h45</p>
---	--

CLUB Mini-entreprise du collège de PORT-LOUIS

Projet PARCOURS AVENIR

Objectif : Ce parcours doit permettre à chaque élève de :

- Découvrir le monde économique et professionnel
- Développer le sens de l'engagement et de l'initiative
- Aider à l'élaboration de son projet d'orientation scolaire et professionnel.

Chers parents,

Vos enfants ont des connaissances et des compétences et peuvent en acquérir d'autres et les valider dans le cadre du PARCOURS AVENIR, au sein de leur club de mini entrepreneurs.

Ainsi, chaque lundi de **12h45 à 13h45**, nos futurs entrepreneurs apprendront en équipe à construire leur projet, le structurer, l'améliorer, le défendre devant des jurys!

L'objectif final? Participer au concours des Mini-Entreprises. Les personnels de cette entreprise seront nommés bientôt lors des entretiens d'embauche : le Directeur général, le responsable administratif-RH, le responsable commercial, les commerciaux...), enfin tout ce qui constitue le corps d'une entreprise.

Le club débutera au retour des vacances de Noël.

Pour cela nous avons besoin de votre accord pour qu'ils remplissent leur rôle les lundis de 12h45 à 13h45. Afin de permettre le bon déroulement de cette activité, il vous est demandé de remettre un panier repas à votre enfant.

S'il est inscrit à la cantine, nous vous demandons de bien vouloir prévenir la caisse des écoles, afin que le repas soit décompté les jours d'activités.

La Direction

Autorisation parentale :

- J'autorise mon enfant à intégrer le club des mini entrepreneurs.
- J'autorise mon enfant à rester dans l'établissement de 12h05 à 13h45 et je m'engage à lui donner un repas.
- Je n'autorise pas mon enfant à intégrer le club des mini entrepreneurs.

Port-Louis, leSignature :

Coupon réponse à retourner au collège à la vie scolaire